



- Publication immédiate -

Projet d'oléoduc dans le parc d'Oka Le CRE Laurentides demande une compensation financière de \$7 millions

Saint-Jérôme, le 5 octobre 2004-Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) demande à la compagnie Pipelines Trans-Nord inc., propriétaire de l'oléoduc et promoteur du projet, de verser une compensation financière de 7 millions de dollars afin que les autorités du parc d'Oka et leurs partenaires puissent acquérir le domaine des Trappistes qui borde le Parc.

Pour le président de l'organisme, M. Jacques Ruelland, «Le montant de la compensation doit refléter la nature exceptionnelle de ces travaux mais aussi la valeur marchande des produits pétroliers qui transitent par le Parc. Une valeur marchande annuelle qui a été établie, par le représentant du promoteur, à près de 7 milliards de dollars.».

M. Ruelland estime que la compagnie Pipelines Trans-Nord inc. doit saisir l'opportunité non seulement de contribuer à l'économie du Québec mais à la sauvegarde de son patrimoine historique.

M. Ruelland, a fait cette proposition, mercredi soir, le 5 septembre, lors de la présentation du mémoire de l'organisme à la commission du BAPE, chargée d'évaluer le projet d'oléoduc.

On se rappellera que la compagnie a l'intention d'augmenter la capacité de l'oléoduc, dont elle est propriétaire, et qui traverse une partie du parc d'Oka. La Loi sur les parcs défend l'implantation d'infrastructures lourdes dans un parc. Cependant, le promoteur allègue qu'il détient des droits historiques de passage puisque l'oléoduc actuel était en place avant la création du parc d'Oka. Les responsables ministériels partagent cet avis. Les deux parties ont convenu que l'implantation de l'oléoduc le long du chemin des Collines représente le tracé de moindre impact. Le CRE Laurentides est du même avis mais estime que la compagnie doit dédommager les gestionnaires du Parc, en particulier, pour les dommages et perturbations que la réalisation du projet entraînera.

- 30 -

Source : CRE Laurentides
Renseignements : Jacques Ruelland
Tél. 450.565.2987
Fax.450.565.0346